




**T@mT@m/CFTC.FAE**

-----depuis l'an 2000

Fédération CFTC des Fonctionnaires et agents de l'Etat – 263 BOULEVARD VOLTAIRE – 75011 PARIS

Téléphone : 01 40 13 80 88 - Fax : 01 40 13 80 89

 [cftcfae@free.fr](mailto:cftcfae@free.fr)  <http://www.cftc-fae.fr>  [facebook.com/groups/CftcFAE](https://facebook.com/groups/CftcFAE)

**N° 478– 12 septembre 2018**

# LA RENTREE SOUS L'EGIDE D'UN **PLAN SOCIAL**

Les résultats de CAP 2022 n'ont pas été officiellement présentés aux organisations syndicales.

Chaque ministère a reçu sa feuille de route et doit faire avec...les plus grands restant les mieux armés pour encaisser le choc.

Exemplaire est la circulaire du 1<sup>er</sup> Ministre du 24 juillet 2018, qui au cœur de l'été et sans dialogue social, s'attaque essentiellement aux services déconcentrés en diminuant les compétences des administrations centrales et de l'État en général.

Cette circulaire adressée aux Préfets a l'ambition de renforcer la cohérence et l'efficacité de l'intervention de l'État sur le territoire, en clarifiant les missions exercées au niveau territorial.

En synthèse, l'État doit se limiter aux missions de sécurité, de contrôles et d'inspections, de gestion des flux migratoires, de préservation du patrimoine, de l'environnement et de l'égalité Femmes/Hommes...

L'action de l'État sera également allégée dans divers domaines.

Les pôles 3<sup>E</sup> des DIRECCTE seront lourdement impactés (développement économique...) comme le secteur des SPORTS entre autres.

La répartition des rôles entre l'État et certains opérateurs devra être ajustée.

Par exemple : les compétences DIRECCTE/Pôle emploi.

Les DDT (directions départementales des territoires), DDCS (directions départementales de la cohésion sociale) et DRDJSCS ( Directions régionales et départementales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale) seront également impliquées.

Des fusions de DDI entre elles ou avec les services de préfecture pourraient intervenir.

Les coopérations départementales seront envisagées.

L'immobilier et les moyens de gestion seront des leviers de rationalisation.

Enfin la Fonction Publique accompagnera les transitions professionnelles (formation, départs vers le privé, mobilité).

C'est donc un **Big Bang** qui s'annonce  
pour accompagner ces restructurations.

La **CFTC** se battra  
pour limiter les souffrances qui seront inévitablement  
infligées aux agents,  
notamment les plus fragiles !!!